



LES ETUDES DE MEDECINE AUX ETATS-UNIS

COMMENT CANDIDATER AUX ECOLES DE MEDECINE AUX ETATS-UNIS ?

Les pré-requis

A la différence de la France, aux Etats-Unis ce n'est pas possible de démarrer les études de médecine tout de suite après les études secondaires. Toutes les écoles de médecine américaines exigent l'obtention préalable d'un *Bachelor's degree* (quatre années d'études supérieures post-bac, au niveau *undergraduate*).

Quel que soit son domaine de spécialisation pendant ses études *undergraduate*, le candidat doit valider un certain nombre de cours afin de pouvoir postuler aux écoles de médecine¹.

Des explications sur les études pré-médicales et médicales et des détails sur les critères d'admission de chacune des écoles américaines de médecine sont répertoriés dans l'ouvrage *Medical School Admission Requirements* qui peut être consulté au Centre EducationUSA de la Commission franco-américaine. Vous pouvez également commander cet ouvrage auprès d'AAMC (*Association of American Medical Colleges*), <https://www.aamc.org/publications>.

Le dossier de candidature

En dernière année du cycle *undergraduate*, les étudiants doivent présenter leur candidature d'admission aux écoles de médecine. Presque toutes les écoles de médecine utilisent un dossier de candidature en commun : **AMCAS (*American Medical College Application Service*)**, <https://www.aamc.org/students/applying/amcas/>. Ce service centralise et envoie aux écoles de votre choix vos données et pièces justificatives (relevés de notes, CV, lettre de motivation, lettres

¹ En général, les cours requis en pre-med (Pre-Med Requirements) : sont : Chemistry, Organic, Chemistry, Biology, Physics, English, Calculus, Advanced Math classes and Statistics avec en plus un certain nombre de crédits dans des matières non scientifiques. Cependant, chaque medical school à ses propres pré-requis.

de recommandation, etc.).

Ils doivent également présenter les résultats du *Medical College Admission Test* (MCAT). Il s'agit d'un examen standard national que l'on subit environ 18 mois avant la date d'entrée à l'école de médecine et qui est exigé par la majorité des écoles de médecine américaines. Vous pouvez vous renseigner sur le contenu de l'examen sur le site officiel du test : <https://www.aamc.org/students/applying/mcat/about/>

☞ La sélection est sévère pour l'admission dans une des 141 écoles accréditées de médecine (en 2015-2016: 20 631 candidats inscrits sur 52 550). Par conséquent, en moyenne, les étudiants postulent à quinze écoles différentes pour avoir plus de chance de se faire admettre quelque part.²

A savoir pour les candidats internationaux

Il est extrêmement difficile pour un étudiant étranger d'entreprendre des études médicales aux Etats-Unis. Des 141 écoles de médecine aux Etats-Unis, seulement une cinquantaine prennent des candidats qui ne sont pas citoyens américains ou résidents permanents. Concrètement, sur environ 1 900 candidats étrangers ayant fait une demande d'admission en première année de médecine pour l'année 2014, 300 seulement ont pu intégrer une université américaine.³ Néanmoins, pour ceux qui souhaiteraient tenter de poursuivre des études de médecine aux Etats-Unis, il est rappelé :

- qu'une excellente connaissance de la langue anglaise est indispensable ;
- qu'ils sont assujettis, quant aux *pre-medical studies*, aux mêmes exigences que les étudiants américains (c'est à dire suivre un cursus *undergraduate* aux Etats-Unis) ;
- que les établissements publics se doivent de considérer en priorité les demandes d'admission des candidats résidents de leur état ou de leur région, ce qui rend l'admission d'un étranger extrêmement difficile, sinon impossible dans un établissement public ;
- qu'il est très difficile en qualité d'étranger d'obtenir une aide financière (les frais de scolarité du cycle *undergraduate* s'échelonnent entre 15 000\$ et plus de 40 000\$ par an et pour les écoles de médecine entre 23 000\$ et plus de 60 000\$ par an). Certaines écoles de médecine demandent à ce que les étudiants internationaux fournissent une preuve de ressources financières pour les quatre ans d'études (voire établir un compte en séquestre ou payer la totalité des frais de scolarité à l'avance) ;
- que le titre de M.D. d'une école américaine ne donne pas automatiquement droit à l'exercice de la fonction ni aux Etats-Unis ni hors des Etats-Unis ;
- qu'il n'est pas possible d'obtenir des équivalences de *credits* dans une école de médecine américaine, si on a déjà commencé ses études de médecine en France.

² AAMC, <https://www.aamc.org/data/facts/applicantmatriculant/>

³ AAMC, <https://students-residents.aamc.org/applying-medical-school/article/applying-international-applicant>

COMMENT SE DEROULENT LES ETUDES DE MEDECINE ?

Les études médicales proprement dites comportent généralement quatre années de formation.

La première ou les deux premières années – le cycle « pre-clinical » – se concentrent sur les cours scientifiques de base, comme par exemple l'anatomie, la biochimie, la physiologie, la pharmacologie, l'histologie, l'embryologie, la microbiologie, la pathologie, la pathophysiologie, et la neuroscience. En général, ce cycle *pre-clinical* achevé, l'étudiant passe la première partie (Step 1) de l'*United States Medical Licensing Examination* (USMLE) (voir annexe).

Pendant les deux ou trois dernières années de l'école de médecine – le cycle « clinical » – l'étudiant suit une formation pratique en observant et assistant les médecins dans un centre hospitalier universitaire, ainsi que quelques cours facultatifs de spécialisation. Pendant sa quatrième année, l'étudiant passe la deuxième étape (Step 2) de l'USMLE.

Ces quatre années d'études sont sanctionnées par le titre de **Doctor of Medicine (M.D.)**. Cependant, ce titre ne donne pas le droit d'exercer la médecine. Pour exercer sa profession, le jeune diplômé M.D. devra compléter ses études médicales par un *post-graduate training* comme suit :

- 1 ou 2 ans de formation pratique post-universitaire nécessaire pour se présenter aux épreuves de la troisième partie (Step 3) de l'USMLE qui lui permettra d'obtenir une *license* ou l'autorisation d'exercice en tant que médecin généraliste.
- 3 à 7 années de *residency* au cours desquelles s'acquiert une spécialité, y compris celle de *family practice* (médecine de famille). Le M.D. peut ensuite se présenter à l'examen d'un *specialty board* qui lui délivrera le titre de spécialiste.

COMMENT CANDIDATER AUX PROGRAMMES DE POSTDOCTORAT EN TANT QUE MEDECIN ETRANGER ?

Que ce soit pour intégrer un programme accrédité de médecine (*residency* ou *fellowship program*) ou pour obtenir une licence d'exercice pour pratiquer la médecine aux Etats-Unis, le médecin qui a fait ses études en dehors des Etats-Unis (qu'il soit étranger ou même de nationalité américaine) doit passer par la certification de l'**Educational Commission for Foreign Medical Graduates (ECFMG)**, <http://www.ecfmq.org>. Pour ce faire, le candidat doit passer un certain nombre d'examens et doit fournir des preuves de ses qualifications. L'obtention de l'ECFMG **Standard Certificate** revient à une équivalence avec le diplôme médical américain (M.D.). Cette procédure peut se commencer pendant les études médicales du candidat mais la certification à proprement parlé ne peut s'acquérir qu'une fois le diplôme de médecine obtenu.

Pour obtenir l'ECFMG *Standard Certificate*, le candidat doit d'abord obtenir le *USMLE/ECFMG Identification Number* en remplissant le Interactive Web Application (IWA) : <https://secure2.ecfmq.org/usmleidrequest/usmleidrequestnavigator.aspx>. Une fois ce numéro il pourra compléter le reste de son dossier de demande de certification de l'ECFMG (<https://secure2.ecfmq.org/emain.asp?app=iwa>). Après soumission du dossier en ligne, le candidat pourra demander à passer les étapes suivantes:

i. Les examens

Le candidat doit subir les examens de l'**United States Medical Licensing Examination (USMLE)** : Step 1 (sciences fondamentales), Step 2 CK (*Clinical Knowledge*) et Step 2 CS (*Clinical Sciences*) dans une période maximum de 7 ans. Les résultats du Step 2 CS n'auront pas de limite de validité. Voir l'annexe pour avoir des informations plus détaillées sur l'USMLE.

ii. L'évaluation des qualifications du candidat

Pour être éligible au ECFMG *Standard Certificate*, le candidat doit faire ou avoir fait ses études dans une école de médecine figurant sur la liste du *World Directory of Medical Schools* (<http://www.wdoms.org/>). Pour un Français, cela signifie généralement qu'il doit avoir au moins le Diplôme de la Fin du Deuxième Cycle des Études Médicales. Le candidat doit fournir à l'ECFMG deux photocopies certifiées conforme de son diplôme ainsi que des relevés de notes de leurs études de médecine accompagnés d'une traduction en anglais effectuée par un traducteur assermenté (un annuaire de traducteurs assermentés est disponible sur le site suivant : <http://www.annuaire-traducteur-assermente.fr/>).

Comment rechercher une formation postdoctorale en milieu hospitalier ?

En même temps que la procédure d'obtention du *Standard Certificate*, le médecin peut commencer à identifier le ou les programmes hospitaliers qui l'intéressent. Pour l'année 2014-2015, 3 633 médecins étrangers ont pu ainsi obtenir une place en première année d'un PGY (Post-Graduate Year), c'est-à-dire un *residency program*.⁴

Pour trouver et postuler à des formations postdoctorales, le candidat doit passer par les étapes suivantes:

- Trouver un « Graduate Medical Program » accrédité par l'**Accreditation Council for Graduate Medical Education** : voir <https://apps.acgme.org/ads/public/> ou consulter la liste officielle dans *The Graduate Medical Education Directory (GMED)*, publié par l'*American Medical Association (AMA)* et disponible en consultation à la bibliothèque du Centre EducationUSA.
- Téléchargez les dossiers d'admission à partir des sites web des programmes qui vous intéressent. Vous devez également porter votre candidature à ces programmes sur un dossier d'admission commun électronique appelé **ERAS (Electronic Residency**

⁴ ECFMG, <http://www.ecfmq.org/>

Application Service), sur <https://www.aamc.org/students/medstudents/eras/>. Pour les médecins étrangers qui remplissent le dossier ERAS, l'ECFMG sert de *designated dean's office*. Ces derniers doivent avoir obtenu un numéro d'identification de l'ECFMG avant de s'inscrire.

- Il existe également un programme de *matching* (appariement) entre les candidats et les programmes postdoctoraux, le **National Resident Matching Program (NRMP)** qui vous permet de répertorier votre demande et d'éventuellement recevoir une ou des offres de formations (voir www.nrmp.org).

Les procédures de visas

La certification de l'ECFMG et l'admission dans une formation hospitalière sont indispensables pour obtenir un visa d'entrée aux Etats-Unis. On peut obtenir deux types de visa pour faire un *residency program* aux Etats-Unis:

Visa J-1

Dans ce cas-là l'ECFMG servira de sponsor et fournira les papiers nécessaires à la demande de visa (le formulaire DS-2019). Vous devez fournir une lettre des Services de la Santé de votre pays d'origine (les médecins français doivent s'adresser à la Sous-direction des ressources humaines du système de santé, Direction générale de l'offre de soins, auprès du Ministère des Affaires sociales et de la Santé). Cette lettre doit certifier que le pays d'origine a besoin de spécialistes dans le domaine de la formation envisagée. Avec ce type de visa J-1 vous êtes obligé de retourner en France et d'y rester pendant deux ans après la fin de votre programme, avant de pouvoir refaire une demande de visa de travail.

Visa H-1B

Dans ce cas précis c'est l'hôpital qui sert de sponsor. Le visa H-1B ne vous impose pas de retourner en France après la fin de votre programme, cependant il ne s'agit pas non plus d'un visa d'immigration. (Pour qu'un hôpital puisse vous permettre d'obtenir ce visa, il faut avoir réussi le step 3 de l'USMLE administré uniquement aux Etats-Unis.)

Toutes les informations sur les procédures de demande de visa se trouvent sur le site de l'Ambassade des Etats-Unis: <http://france.usembassy.gov>

D'AUTRES SEJOURS D'ETUDES, DE RECHERCHE OU DE TRAVAIL

Que doit faire un médecin étranger qui souhaite obtenir une licence d'exercice ?

Les licences d'exercice sont délivrées par chaque état et les conditions d'obtention diffèrent d'un état à l'autre. Il faut en général au minimum obtenir l'ECFMG *Standard Certificate* et passer le USMLE Step 3. Vous trouverez les coordonnées des cinquante *state medical boards* sur le site suivant : <http://www.fsmb.org/>

Que doit faire un médecin qui souhaite faire de la recherche aux Etats-Unis ?

Les médecins-chercheurs qui se rendent aux Etats-Unis pour faire de la recherche (sans aucun contact avec les malades), pour enseigner, pour des consultations avec leurs homologues américains ou qui sont invités en qualité d'observateurs n'ont pas besoin de subir les épreuves de l'USMLE et n'ont pas besoin de fournir une lettre de leur gouvernement (voir « Les procédures des visas ») pour obtenir un visa d'entrée aux Etats-Unis. Toutefois, ceux pour qui les recherches impliqueraient, même occasionnellement, des actes cliniques devront avoir obtenu la certification de l'ECFMG.

Que doit faire un étudiant en médecine qui souhaite faire un stage dans un hôpital américain ?

Les programmes *visiting* ou *exchange clerkship* permettent aux étudiants en dernière année de médecine (DCEM4) de pouvoir passer de un à trois mois dans un hôpital universitaire américain. Les stagiaires observent les médecins dans leur travail quotidien et les assistent dans certaines tâches : l'auscultation et l'établissement des antécédents du patient, ainsi que les opérations et d'autres procédures médicales. Chaque programme a ses propres pré-requis, mais en général, il est souhaitable (voire obligatoire) d'avoir passé Step 1 de l'USMLE. Dans tous les cas, il faut présenter un dossier de candidature auprès de l'université, comprenant les résultats d'un test d'anglais et vos relevés de notes.

De nombreuses universités permettent aux étudiants internationaux de participer à un *clerkship*, mais sachez que les étudiants américains sont toujours prioritaires. Pour trouver un programme, renseignez-vous auprès du service des relations internationales de votre université. Certaines universités françaises ont des accords avec des écoles de médecine américaines. Sinon, le site web de l'*International Federation of Medical Students' Associations* a des informations utiles concernant les échanges : <http://www.ifmsa.org/>

Que doit faire un médecin qui souhaite faire un programme en santé publique ?

Les médecins souhaitant compléter leur formation dans le domaine de la santé publique doivent faire acte de candidature une année à l'avance dans les universités américaines dispensant cette formation. Le Centre EducationUSA met à la disposition des personnes intéressées une liste des universités américaines qui proposent ce genre de programmes et il vous est possible d'identifier des programmes via le site Internet du *Council on Education for Public Health*, www.ceph.org. Les conditions d'admission, tests à subir, coût d'études sont précisés sur les sites Internet de chacune des universités. Une bonne connaissance de la langue anglaise est exigée, en général vérifiée par le *Test of English as a Foreign Language* (TOEFL). Un certain nombre de programmes en santé publique exigent outre le TOEFL, le *Graduate Record Examination* (GRE), voir www.ets.org/gre. Il s'agit d'un test en anglais évaluant le niveau des connaissances générales de l'étudiant et ses chances de réussite aux études supérieures qu'il souhaite entreprendre.

LES BOURSES DE RECHERCHE ET D'ETUDES

Un certain nombre de bourses sont attribuées à des médecins-chercheurs de nationalité française (interne, chef de clinique) où à des médecins voulant préparer un *Master* en santé publique aux Etats-Unis.

- La Fondation pour la Recherche médicale, 54 rue de Varenne, 75335 PARIS CEDEX 07, tél. : 01.44.39.75.75, www.frm.org (médecins ayant un niveau postdoctoral de sciences)
- Commission Fulbright franco-américaine, **bourses Fulbright** (pour la préparation d'un *Master's degree* en santé publique ou pour la recherche doctorale en sciences exactes), <http://www.fulbright-france.org>,
 - courriel : speyrichou@fulbright-france.org / eresnier@fulbright-france.org
- Commission Fulbright franco-américaine, **bourses Monahan** (pour la recherche médicale ; il faut être titulaire d'un doctorat en médecine), tél.: 01.44.14.53.60 ; www.fulbright-france.org
 - courriel : speyrichou@fulbright-france.org / eresnier@fulbright-france.org

ANNEXE:
UNITED STATES MEDICAL LICENSING EXAMINATION™
USMLE 2015

Les informations qui suivent vous permettront de mieux comprendre les examens qu'il faut présenter pour postuler pour une formation pratique postuniversitaire en milieu hospitalier aux Etats-Unis. Ces documents figurent sur le site de l'organisme ECFMG (voir ci-dessous). Il vous est possible de vous inscrire pour ces examens en ligne auprès de l'organisme ECFMG, responsable de l'administration des examens pour des médecins ayant fait leurs études hors des Etats-Unis, au www.ecfm.org ou en contactant :

EDUCATIONAL COMMISSION FOR FOREIGN MEDICAL GRADUATES, 3624 Market Street, Philadelphia, Pennsylvania 19104-2685, tél.: 215-386-5900, fax: 215-386-9196, e-mail: info@ecfm.org.

L'UNITED STATES MEDICAL LICENSING EXAMINATION (USMLE)™ est un examen qui permet d'obtenir une licence pour pratiquer la médecine aux Etats-Unis. Ce test est demandé à toute personne ayant fait ses études de médecine aux Etats-Unis et hors des Etats-Unis. Il mesure vos compétences scientifiques et cliniques en tant que médecin généraliste. Il se compose de trois parties (=3 *steps*):

Step 1 – Sciences fondamentales

Contenu de l'épreuve : questions à choix multiple portant sur les sujets suivants : anatomie, sciences du comportement, biochimie, microbiologie, pathologie, pharmacologie et physiologie ainsi que des sujets interdisciplinaires tels que la nutrition, la génétique et le vieillissement. La durée du Step 1 est de 8 heures.

Step 2 CK – « Clinical Knowledge » (Connaissances cliniques)

Contenu de l'épreuve : questions à choix multiple portant sur les sujets suivants : médecine interne, obstétrique et gynécologie, pédiatrie, médecine préventive, psychiatrie, chirurgie ainsi que les sous-spécialités rattachées. L'examen inclut des présentations de cas, des radiographies, des examens histopathologiques, des résultats de laboratoire, etc. qu'il est nécessaire d'interpréter. Cette épreuve tend à vérifier les connaissances cliniques du candidat et à tester sa capacité à répondre à une situation clinique à l'aide des sciences biomédicales. La durée du Step 2 est de 9 heures.

Step 2 CS – « Clinical Skills » (Compétences cliniques)

L'objectif du Step 2 CS est d'évaluer la capacité du candidat à prouver ses compétences cliniques fondamentales. Le candidat doit démontrer qu'il peut établir un historique médical pertinent, faire un examen physique, répondre aux questions et fournir des conseils personnalisés si nécessaire. Le candidat devra faire un rapport détaillé de chaque rencontre avec chacun des douze patients.

L'examen dure 8h.

Step 3 – Travail du médecin et rapport médecin/patient

Contenu de l'épreuve : Seize heures d'examens sur deux jours organisés autour des tâches quotidiennes du médecin allant de la première rencontre avec le malade jusqu'aux situations d'urgence. L'examen du premier jour consiste en 256 questions à choix multiple. L'examen du deuxième jour a deux parties : un examen écrit de 198 QCM et ensuite neuf simulations sur ordinateur de cas cliniques. Le candidat soumet son plan d'action pour chaque patient virtuel à l'ordinateur ; celui-ci peut comprendre des demandes de tests supplémentaires, la prescription de médicaments ou thérapies, ou un appel à un consultant, entre autres. Cet examen est une évaluation finale des candidats qui souhaitent pratiquer la médecine générale de façon indépendante.

NB: Il est recommandé de terminer les trois étapes de l'USMLE en un maximum de sept ans.

Conditions d'éligibilité

➤Step 1, Step 2 CK et Step 2 CS:

Pour pouvoir passer l'un de ces trois examens le candidat doit être en train de faire ses études (normalement être au minimum en DCEM2) ou être diplômés d'une école de médecine figurant dans l'*International Medical Education Directory* (IMED) et doit être éligible à la certification de l'ECFMG (voir www.ecfmq.org).

➤Step 3:

Pour pouvoir s'inscrire au Step 3, il faut:

- Satisfaire aux conditions établies par la juridiction médicale de l'état dans lequel le médecin veut exercer librement
- Obtenir l'équivalent d'un diplôme de médecine
- Passer les examens Step 1, Step 2 CK et Step 2 CS
- Obtenir la certification de l'ECFMG ou la certification du « Fifth Pathway Program.»
ATTENTION: en 2017, le Fifth Pathway ne sera plus reconnu comme un certificat d'éligibilité pour le Step 3.

Computer-based testing, USMLE Step 1 et Step 2 CK

En France les Step 1 et Step 2 CK de l'USMLE sont administrés dans des centres Prometric (www.prometric.com) sur ordinateur toute l'année à Paris et Toulouse.

Il vous est possible de vous inscrire directement sur Internet à l'aide de l'*Interactive Web Application*: <https://secure2.ecfmq.org/emain.asp?app=iwa>. Avant de vous inscrire sur internet lisez bien le bulletin d'information de l'ECFMG et de l'USMLE. Sachez que même si vous vous inscrivez par ce biais, vous devrez quand même envoyer une partie de vos papiers d'inscription

par courrier postal. Ce n'est qu'après avoir à la fois complété votre IWA et envoyé tous les autres documents demandés que l'ECFMG pourra étudier votre dossier et vous envoyer un *scheduling permit* après environ trois semaines. Ce document comportera un numéro d'identification (*scheduling number*) et des instructions pour fixer la date pour le déroulement de l'examen auprès de l'organisme Prometric. Le rendez-vous pour passer l'examen peut être fixé jusqu'à six mois à l'avance.

Le coût pour passer Step 1 en Europe en 2016 est de \$1065 (\$880 *fees* plus \$185 *international test delivery surcharge*). Le coût pour passer Step 2 CK en Europe en 2016 est de \$1090 (\$880 *fees* plus \$210 *international test delivery surcharge*).⁵

USMLE Step 2 CS

L'USMLE Step 2 CS est administré uniquement aux Etats-Unis dans les villes suivantes: Atlanta, Chicago, Houston, Los Angeles et Philadelphie. Le coût pour passer l'USMLE Step 2 CS en 2016 est de \$1535.

Vous trouverez plus d'informations sur l'USMLE Step 2 CS en allant sur le site: <http://www.usmle.org/step-2-cs/>

Avril 2016

Centre EducationUSA
Commission franco-américaine
9 rue Chardin – 75016 PARIS
www.fulbright-france.org



⁵ Informations trouvées sur <http://www.ecfm.org/fees/>